Les objectifs :

» Permettre de ne plus avoir de fuites d'urines, ni d'envies d'uriner urgentes et/ou trop fréquentes.

» Diminuer le risque d'avoir des infections urinaires graves ou de détériorer le fonctionnement des reins.

Le déroulement :

L'intervention consiste à injecter de la toxine botulique A (BOTOX) dans l'épaisseur de la paroi de la vessie. Le botox agit sur les terminaisons nerveuses contenues dans la paroi. Les fuites d'urines et les envies urgentes sont ainsi supprimées ou considérablement réduites.

L'effet du botox débute 2 à 10 jours après l'injection et agit pendant 6 à 9 mois en moyenne (il existe cependant des variations d'efficacité d'un patient à l'autre). Lorsque l'effet disparaît, on peut le ré-injecter autant de fois que nécessaire en respectant un minimum de trois mois entre deux injections.

Centre Hospitalier Universitaire de Tivoli

Avenue Max Buset, 34
7100 La Louvière

064/27.61.11

information@chu-tivoli.be

CHU Tivoli

www.chu-tivoli.be

REF : COMURO004

E.R. : CHU Tivoli, Avenue Max Buset, 34 - 7100 La Louvière

Service d'Urologie

Toxine botulique : injection dans la paroi vésicale pour vessie neurologique

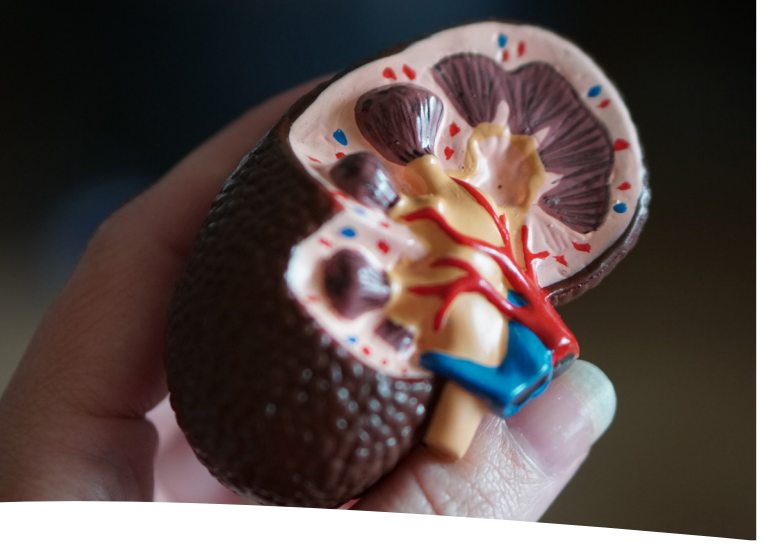

La vessie

Rôle et fonctionnement :

La vessie a pour rôle de contenir l'urine produite en permanence par les reins (phase de remplissage), puis, en se contractant, de l'éliminer de manière complète, rapide et volontaire (phase de vidange).

Pour assurer cette fonction la vessie est reliée par des nerfs à des centres de commande situés à la fois dans la moelle épinière et le cerveau.

Système féminin :

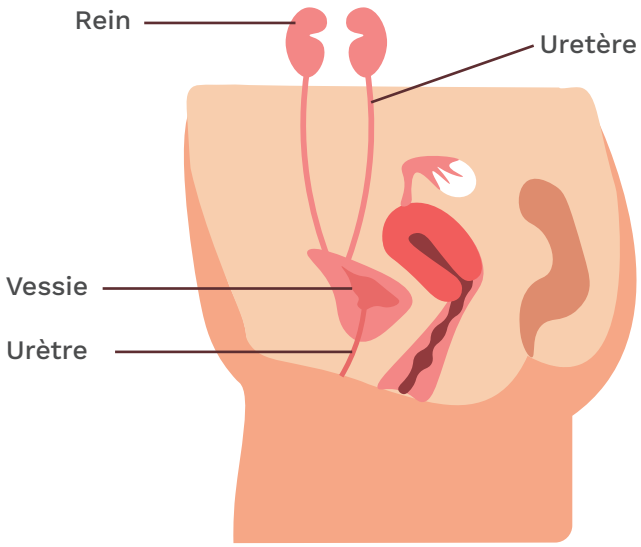

Système masculin :

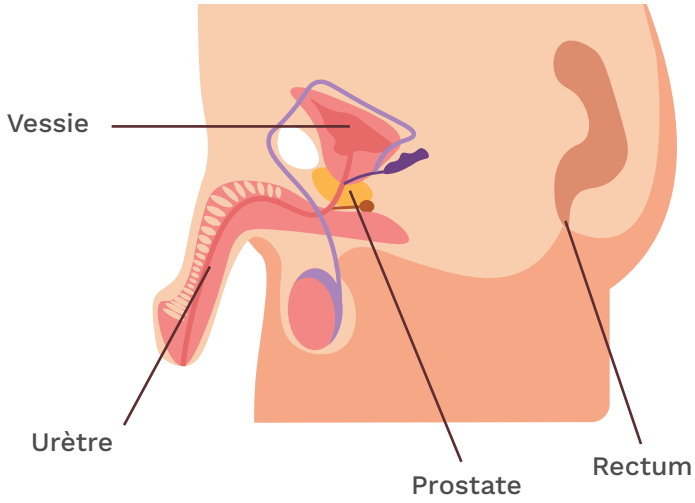

Les dérèglements du système urinaire :

Certaines maladies neurologiques provoquent un dysfonctionnement de la vessie et du sphincter urinaire.

Ces dérèglements causent des fuites d'urines (liées à des contractions non contrôlées de la vessie pendant la phase de remplissage) mais aussi une rétention chronique d'urines du fait d'une mauvaise vidange.

Si ces fuites sont gênantes dans la vie quotidienne, la rétention d'urines est une cause importante d'infections urinaires. De plus, les contractions de la vessie peuvent entrainer une pression trop forte dans le réservoir avec un risque de complications pour les reins.

Le principe de l' intervention

Les conditions :

L'intervention vous sera proposée par votre médecin si les médicaments que vous prenez par voie orale sont mal supportés ou insuffisamment efficaces pour contrôler les contractions de la vessie.